Rapport de soutenance de la thèse de M. Hartmut Ziche, « Un modèle pour l'état des finances sous l'Empire romain tardif : Trends et développement », directeur de thèse : Jean-Michel Carrié, 609 pp.

Thèse de l'EHESS, soutenue le 13 décembre 2006, à l'INHA, Salle Fabri de Peiresc, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Jury

Jean Andreau (Directeur d'études, EHESS, Rapporteur de soutenance) Alain Bresson, (Professeur, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III)

Jean-Michel Carrié (Directeur d'études, EHESS, Directeur de thèse) Alain Chauvot (Professeur, Université Marc Bloch Strasbourg 2, Président de Jury)

Dick Whittaker (Professeur Honoraire, Université de Cambridge)

La séance commence à 9h 30. Alain Chauvot, Président du Jury, présente le jury et invite le candidat à prononcer son exposé introductif. M. Hartmut Ziche justifie la méthode qu'il a employée. A l'arrière-plan de sa recherche, il y a le grand travail effectué par Jones; mais une telle œuvre ne peut, selon lui, être refaite, car le matériel s'est depuis considérablement enrichi. Le recours à la modélisation est préféré à une approche positiviste. M. Ziche, qui définit lui-même son parcours comme « franco-britannique » rapproche ce trait « hybride » de ce qui caractérise aussi son propre travail, également « hybride » selon lui. Il met d'emblée l'accent sur ce qui est pour lui le résultat le plus important de sa démonstration, le fait que la fiscalité correspond aux intérêts des élites.

Jean Andreau, qui connaît M. Ziche depuis son année de D.E.A., est très content de voir qu'il a terminé sa thèse et de se trouver face à lui dans cette soutenance. En tant que rapporteur de la thèse, son intervention va consister à expliquer la démarche de M. Ziche, telle qu'il la perçoit; mais en même temps, il lui posera aussi quelques questions, qui, certes, seront des objections ou des demandes d'informations, mais constitueront aussi une façon de vérifier qu'il a bien compris la pensée et les démarches du candidat. Face à la « modélisation » telle que la propose M. Ziche, Jean Andreau est en effet doublement perplexe: d'une part parce qu'il n'est pas spécialiste de l'Antiquité tardive; d'autre part, parce que, tout en étant intéressé et concerné par cette élaboration d'un modèle social et économique, il n'a jamais pratiqué lui-même une telle méthode; il est toujours particulant

EHESS

dépouillement de la documentation disponible, pour élaborer ensuite, et de façon empirique, ses résultats à partir de cette documentation. Cette perplexité ne l'empêche pas d'être très favorablement impressionné par les articulations logiques auxquelles est parvenu H. Ziche. Le texte de sa thèse est très argumenté, dense et cohérent, et il vaut d'être lu et relu.

Un modèle est une construction comportant un nombre limité de facteurs et destiné à faire comprendre une situation historique, et c'est une construction qui n'est pas directement issue du détail de la documentation. M. Ziche commence, dans le chapitre 1, par analyser un certain nombre de modèles déjà élaborés par d'autres, pour l'ensemble des sciences humaines (ceux de K. Marx et de I. Wallerstein) ou pour la seule histoire ancienne (A. H. M. Jones, R. Duncan Jones, etc.) et à en faire la critique. Ce très utile chapitre historiographique est suivi d'un deuxième chapitre, dans lequel il explique ses objectifs et ses choix. Il justifie de plusieurs façons la longueur du texte qui expose son modèle, alors que ses prédécesseurs ont en général rendu compte des leurs avec davantage de brièveté. Il marque les différences qu'il perçoit entre un modèle et un idéal-type wébérien. Il explique pourquoi il refuse les modèles quantifiés, au moins pour l'Antiquité; J. Andreau lui pose à ce propos une question. Pour son propre modèle, qui est « multi-factoriel » et « non-quantifié », M. Ziche a choisi quatre principaux facteurs, qu'il appelle les macro-facteurs : le développement économique, les dépenses de l'Empire, les problèmes sociaux et notamment le développement des élites, enfin le fonctionnement du système fiscal. Les deux premiers sont ce qu'ils appellent des « facteurs principaux », et les deux autres des facteurs « modérateurs ». J. Andreau interroge H. Ziche sur les différences entre ces deux types de facteurs. Le mot « modérateurs » n'est probablement pas très bien choisi, car ces deux derniers macro-facteurs ont, dans ses analyses, un incontestable rôle moteur par rapport aux deux autres.

La suite de la thèse se compose de quatre autres grands chapitres, les chapitres 3 à 6, dont chacun porte sur l'un des macro-facteurs, le 3 sur les « Trends économiques », le 4 sur le développement des élites, le 5 et le 6, respectivement sur les dépenses de l'Empire et le système fiscal. Il faudrait parler aussi des micro-facteurs, qui s'insèrent à l'intérieur des quatre grands facteurs dont il vient d'être question et les influencent.

L'édifice qu'a élaboré M. Ziche est bâti avec rigueur, et il amène à se poser de nouvelles questions sur l'Empire tardif, en Orient aussi bien qu'en Occident. Après quelques remarques sur les résultats auxquels est parvenu M. Ziche, J. Andreau lui pose deux grandes questions, qui sont aussi des objections. La première est chronologique. H. Ziche dit à plusieurs reprises que sa thèse porte sur le IVe et le Ve siècles, mais à d'autres moments, il parle du début du Ve, ou de la première moitié du Ve siècle. Dans le texte, on s'aperçoit que c'est avant tout du IVe siècle qu'il est question, - d'un long IVe siècle, qui durerait de 284 aux années 410 ou 420. Dans ces conditions, ne faudrait-il pas éviter de paraître s'orienter vers l'ensemble du Ve siècle, au moins pour l'Occident? Pour l'Orient, le problème est évidemment différent, mais même en Orient, le livre ne parle guère du Ve siècle.

Autre question, géographique celle-là: pour illustrer, au moyen d'un exemple régional, le fait que l'économie de l'Antiquité tardive n'a pas été caractérisée par un déclin, mais au contraire par une lente progression, ou au moins par une stabilité, H. Ziche a choisi l'Afrique du Nord. Mais les provinces d'Afrique sont toujours celles qu'on met en avant quand on veut insister sur la continuité entre le Haut Empire et l'Antiquité tardive. Alors que des régions comme les Gaules et l'Italie paraissent avoir connu un net déclin, ce n'est pas le cas de l'Afrique; les recherches de Cl. Lepelley, par exemple, ont toujours souligné sa prospérité. Est-il donc très convaincant de l'avoir prise comme exemple? Dans le cadre de la démonstration de M. Ziche, l'exemple de la Gaule ou de l'Italie aurait été plus probant. M. Ziche répond à ces questions de Jean Andreau, qui le remercie et le félicite.



Pour Dick Whittaker, cette thèse fait un tour d'horizon remarquablement audacieux, même pour un érudit expérimenté: il ne peut qu'admirer la touche assurée que M. Ziche. montre en disposant d'une telle variété d'aspects de l'empire romain tardif, dont un seul aurait pu servir comme thème d'une thèse. Il est donc dans l'esprit de cette vision globale qu'il laissera de côté les détails et se confinera lui-même à trois questions larges: (1) un modèle est-il une manière utile de traiter l'empire romain tardif? (2) Est-ce que l'argument central, c'est à dire soutenir que la consommation est l'index de production, résistera à un examen serré? (3) Même si le modèle satisfait les conditions économiques relativement stables du quatrième siècle, est-il suffisant pour la période bien plus tempétueuse et plus destructive du cinquième siècle?

La valeur d'un modèle

M. Ziche. flirte avec l'intention de construire un idéal-type weberien de l'économie tardive, mais D. Whittaker ne sait pas s'il a bien fait une distinction claire entre les abstractions de la réalité « unilatérale et épurée », suivant les mots de Weber, et un modèle économique classique qui explique un processus par un ensemble de variables et de rapports logiques. Il a fini par emprunter aux deux. La méthode weberienne est employée pour passer au delà des données pour découvrir leurs rapports cachés qui ne sont pas forcement vrais mais utiles (ou « plausibles », d'après M. Ziche.). Mais il adopte la pratique des économistes de construire un cadre simplifié pour illuminer des processus complexes, accompagné d'un choix raisonné de variables - toujours, cependant, en acceptant la limitation des données antiques que les modèles doivent être non quantitatifs mais qualitatifs.

La stratégie fonctionne bien, même s'il y a quelques empêchements. Les avantages du modèle sont sa largeur de vue et sa capacité à mettre en ordre des faits hétéroclites en montrant leur interdépendance logique, malgré certaines lacunes. Il lui permet d'outrepasser des problèmes quantitatifs insolubles, comme ceux du niveau démographique, de la productivité ou des effectifs de l'armée et de la bureaucratie impériale, puisque dans le modèle ils deviennent des variables interdépendantes. Les inconvénients sont que le modèle ne produit aucun fait nouveau (en effet, M. Ziche. déclare qu'il n'y en a pas! - p. 19), ni ne tient compte de tous, puisqu'il procède d'une base empirique qui est sélective. Ainsi, par exemple, les invasions barbares font l'objet d'une mention limitée et seulement sous l'angle des dépenses militaires (p.456), les études de distribution de céramique ne sont citées qu'une ou deux fois, toujours dans le contexte de la prospérité africaine (pp 245, 247).

L'aspect que D. Whittaker a trouvé le plus pénétrant dans l'enquête de M. Ziche sur la modélisation est sa déconstruction des tentatives précédentes. Dans le cas des modes de la production marxistes, c'était relativement facile, étant donné le manque d'intérêt de la part de Marx ou même son ignorance de l'antiquité, bien qu'on note que M. Ziche lui même, dans l'importance qu'il étend aux nouvelles formes de management des domaines, accepte implicitement que les rapports de domination et d'exploitation (voire, mode de production) se soient décalés dans l'empire tardif. Mais il a réussi à démontrer la difficulté des études quantitatives, comme celles de A.H.M. Jones ou de Duncan-Jones, qui parviennent à des évaluations fort différentes au sujet des effectifs et des coûts de l'armée (p.405) ou de l'administration (p.419). Cependant, étant donné la variation massive entre de tels calculs (d'environ 600% à 1.500%), D. Whittaker ne comprend pas pourquoi M. Ziche consacre du temps à effectuer ses propres calculs, ni pourquoi le chiffre final doit forcément être quelque part entre ces deux extrêmes. Pourquoi une réponse chiffrée même ? Après tout les chiffres ne sont que des variables dans les macro-facteurs du modèle. Sommes-nous en fin de compte tous dépendants d'un besoin de chiffres grossiers afin de comprendre l'échelle d'un problème ? Et tels "guesstimates" ne tablent-ils pas sur des données empiriques?



Néanmoins, le verdict de Dick Whittaker est positif. Le modèle fournit un moyen stimulant de regarder l'empire tardif, qui ne dépend pas de réponses précises à de tels microfacteurs.

Consommation et production

Si le thème central du modèle est que la production agraire n'avait pas diminué aux quatrième et cinquième siècles puisque les demandes des élites ne s'étaient pas ralenties, cette facette des deux macro-facteurs principaux de production et de consommation doit subir un examen rigoureux. L'épreuve que M. Ziche applique est celle de la «plausibilité » (p.154). Mais la plausibilité est subjective et mène D. Whittaker, en conséquence, à se demander s'il y a d'autres plausibilités qui s'accorderaient tout aussi bien avec le modèle.

Acceptons l'hypothèse qu'il y avait autant de groupes riches d'élite dans l'empire tardif. N'est-il pas également plausible qu'ils aient simplement extrait une plus grande partie des surplus à travers des impôts et des loyers, plutôt que d'avoir stimulé une production plus élevée? La réponse de M. Ziche. est que l'exploitation par les riches était à son maximum (p.372), que les riches étaient sensibles à la pauvreté (p.129) et que les demandes plus élevées auraient été un acte irrationnel de destruction de la base économique (p.138). Mais la rationalité est un terrain glissant. Ce n'est pas sans intérêt parmi les catégories des idéal-types de Weber qu'il y en a un, qu'il appelle *Zweckrational*, qui comprend des actes rationnels vers les fins rationnelles, mais un autre, le *Wertrational*, des actes raisonnables vers les fins irrationnelles. Les réponses actuelles à la pollution globale ne rendent pas D. Whittaker plein de confiance en la rationalité à long terme des êtres humains, et beaucoup moins des humains riches.

M. Ziche lui-même, dans un excellent résumé du système fiscal romain, montre comment les intentions politiques en étaient le raisonnement déterminant, et non le développement économique (pp.363, 378). Il montre correctement qu'il y avait probablement une plus grande efficacité dans l'extraction des surplus par une gestion plus étroite et par des changement dans les forces de production (pp.180, 265, 474). Mais il note également la pression sociale et économique sur les ouvriers qui s'intensifiait (p.258), les révoltes rurales plus répandues, la famine et les conditions de sécurité qui se dégradaient, en particulier dans les parties de l'Europe du nord au cinquième siècle (p.457).

Les nombreuses plaintes bien documentées contre les impôts lourds (p.516) étaient peut-être, ou non, le résultat des demandes excessives de l'état ou de la distribution injuste effectuée par les riches. Une grande partie de l'évidence est sans doute anecdotique et spécifique, ainsi que M. Ziche le suggère, mais suffisante pour persuader Jones de conclure que les impôts excessifs ont fait fondre l'état romain.. Ce qui prouve que l'hypothèse d'une plus grande exploitation des pauvres est au moins plausible et compatible avec le macrofacteur d'une consommation plus élevée. Comment décider? Ce n'est pas évident. Mais une variable intéressante que M. Ziche aurait pu présenter lors de son enquête sur le rapport statistique entre les consommateurs élites et la masse des producteurs agraires (pp.429ff.) est une démonstration de combien de milliers de « bouches oisives » (l'expression de Jones) pouvait alimenter une hausse relativement petite, et donc peut-être tolérable, de 1% dans le taux d'impôt, sans rien changer du niveau de production.

La chute de Rome

D. Whittaker en vient à son observation finale, « The Fall of the Roman Empire ». C'est le titre du livre de Brian Ward-Perkins (2005), qui a fait un éclat mais probablement trop récemment pour être inclus dans la bibliographie de dix pages de cette thèse. Il est au nombre des nouveaux livres en anglais sur les derniers siècles de l'empire romain et la transition à l'histoire médiévale et byzantine, qui ne sont pas cités - par exemple, ceux de Chris Wickham, Framing the middle ages (2005) et Michael McCormick, Origins of the European economy (2001), Simon Swain et Mark Edwards, Approaching late antiquity (2004). C'est une

discussion animée sur l'importance de la transformation économique au cinquième siècle, ce qui fait partie de la période de cette thèse-ci.

D. Whittaker accepte sans aucune difficulté la stabilité générale des rapports entre la production et la consommation au quatrième siècle, basée sur les facteurs-modérateurs d'une perception fructueuse et des élites prospères. Mais que peut-on dire de la rupture militaire et politique des provinces occidentales à partir du début du cinquième siècle, que M. Ziche ne note que pour les écarter en tant qu'événements économiques? Par exemple pour l'état des Balkans, de la Gaule, de la Bretagne et dans une certaine mesure de l'Italie M. Ziche l'admet comme "moins positif" mais moins problématique que nous ne l'aurions supposé (pp.233,262). Les changements militaires des *limitanei* aux *foederati*, la perte de la frontière du Rhin après 406, l'occupation vandale de l'Afrique à partir du milieu du siècle étaient importants pour l'état, mais leur impact économique sur la production et la consommation, semble penser M. Ziche, n'était pas significatif (pp.454-456). D. Whittaker suppose donc (puisque M. Ziche ne l'a pas formellement expliqué), que M. Ziche croit que la désintégration de l'empire tardif et sa transition aux royaumes successeurs des "barbares" dans l'Ouest, ou à l'Empire byzantin dans l'Est, aboutissaient à des changements politiques et militaires, mais non économiques.

On peut raisonner fort autrement. Ce siècle-ci a vu des dégâts considérables pour l'assiette de l'impôt productive. En Italie, par exemple, il était impossible de mobiliser des fonds contre Radagaise, et beaucoup d'esclaves agricoles ont passé aux Goths après la chute de Stilichon. On concéda des allègements fiscaux aux propriétaires fonciers en Italie centrale et du sud en 413, et en 444 l'édit célèbre de Valentinien III fait référence « aux contribuables épuisés » et à l'incapacité de fournir l'habillement ou la nourriture aux soldats. L'archéologie des sites, qui se contractaient en Italie, conforte cette image. Même si ce n'était pas partout le cas, en général il y a une chute de 60% dans le nombre de sites d'habitations du deuxième au cinquième siècle. Les sites où se trouvent des amphores de vin italien diminuent de 40% à 14 %. Et ainsi de suite.

La perte de patrimoines africains au profit des Vandales était aussi catastrophique pour les classes sénatoriales riches que pour les impôts de l'Etat. Et, bien que l'évidence de la productivité agricole sous les envahisseurs soit ambiguë, la plupart des études parlent d'une perte régulière de richesse (cf. Mattingly et Hitchner, *JRS* 1995). La Bretagne, dont la terre avait parfois soutenu l'armée du Rhin au quatrième siècle, est bien allée à une économie estropiée qui était presque « acéramique » vers la fin du siècle. Au sujet de la Gaule-Francia les études récentes montrent que, bien qu'elle n'ait subi aucune fragmentation radicale, les habitations en Rhénanie et en Belgique devenaient beaucoup moins nombreuses.

On peut parer, bien entendu, à ce genre de données empiriques avec la productivité de l'Egypte, de la Grèce et des provinces orientales, qui avait dû compenser dans une certaine mesure la perte. Mais il semble clair que la réduction globale de ressources faisait partie d'un trend qui continuait pendant le sixième siècle. Que l'on soit on non de cet avis, le point principal pour autant dans une thèse de cette échelle et de cette importance, est qu'un tel argument ne peut être passé sous silence. On peut même l'exploiter, puisque l'essai d'un modèle est sa puissance de prévision. Si nous regardons les événements dans le monde romain du sixième siècle, suivant l'analyse de Wickham, la Francia et le Levant mis à part, les classes aristocratiques se sont affaiblies non pas par des guerres mais par l'instabilité politique. Les élites ainsi déplacées sont devenues plus pauvres, leur aptitude à exploiter les paysans moins efficace, leur pouvoir d'achat réduit, d'où un ralentissement général du commerce. Ici se retrouvent tous les facteur macro-économiques du modèle de M Ziche. Si le facteur-modérateur des élites tombe, tous les autres croulent. L'analyse met le modèle à l'essai contrefactuel, et, à mon avis, avec succès. Alors le modèle fonctionne.

Alain Bresson, professeur à l'Université de Bordeaux 3, prend la parole à son tour. La thèse de Monsieur Helmut Ziche est en deux volumes, pour un total de 610 pages. Il s'agit là d'un travail important, qui est la marque d'un esprit original, apte à concevoir des hypothèses scientifiques d'envergure. Il atteste aussi la remarquable capacité de synthèse de son auteur. Le but de ce travail est de produire un "Modèle pour l'état des finances sous l'Empire romain tardif: Trends et développement". Le titre de la thèse est trop modeste par rapport à son ambition réelle. En fait, il ne s'agit pas seulement de produire un modèle qui permette d'analyser les finances du Bas-Empire romain, mais bien de produire un modèle complet des structures et de l'évolution de l'économie de l'empire romain tardif, dont les finances ne constituent que le couronnement. Il s'agit donc d'un travail extrêmement ambitieux, l'une de ces aventures que, d'ordinaire, on ne mène qu'au milieu, voire à la fin d'une carrière scientifique, mais que M. Ziche s'est quant à lui fixée comme priorité.

M. Ziche s'attache d'abord à définir rapidement la notion de modèle puis ouvre sa thèse par un examen des divers modèles qui ont été jusqu'ici employés en histoire ancienne (marxisme, weberisme) et plus spécialement dans le domaine de l'histoire de l'empire romain (entre autres avec le fameux modèle "tax and trade" de Keith Hopkins). Dans ces analyses, M. Ziche montre sa vaste culture historique et sa maîtrise de la conceptualisation. À chaque fois, il sait en effet dégager en quelques pages ce qui fait l'essentiel d'une théorie, tout en en montrant les limites, si nécessaire. Le tableau des divers modèles explicatifs appliqués au fonctionnement de l'empire, ou à la "crise de l'empire romain", est très convaincant et constitue un excellent préambule à la thèse. Même si elle n'enlève rien à l'intérêt de ce chapitre de préambule, une réserve doit toutefois être exprimée sur l'opposition, aujourd'hui dépassée, entre "sciences exactes" et "sciences humaines et sciences sociales", singulièrement l'histoire. On ne saurait dire (p. 20) qu'il y ait une spécificité du discours historique, consistant à produire plutôt des "opinions concurrentes sur un problème que des réponses définitives". Le vrai enjeu est de proposer des modèles ou des hypothèses, tout en donnant au lecteur les moyens de les critiquer, de les valider ou de les rejeter. Globalement aussi, M. Ziche rejette les modèles quantifiés, dont il montre brillamment les contradictions ou les erreurs. Il préfère quant à lui des modèles de type qualitatif. Cependant, on doit souligner que l'ensemble du modèle proposé dans les chapitres suivants, qui effectivement n'est pas quantifié, repose néanmoins sur des hypothèses quantitatives : dire que la masse monétaire se maintient, que la production augmente lentement mais régulièrement (on devine que la croissance postulée est d'e l'ordre de 1% l'an), n'est-ce pas formuler des hypothèses quantitatives? Il ne faut donc pas se cacher les réalités : le modèle de M. Ziche est bien un modèle quantitatif, sans être pour autant un modèle quantifié. On ne peut du reste qu'être d'accord avec la méthode : il se peut fort bien, par exemple, qu'on ne puisse déterminer l'effectif d'une population en valeur absolue, tout en constatant qu'elle augmente (nombre de sites occupés, quantité du matériel archéologique, etc.). Un modèle peut donc être quantitatif sans être quantifié.

Dans un second chapitre, M. Ziche pose les principes de sa propre modélisation, avec ce qu'il désigne comme quatre "macro-facteurs": l'évolution des ressources disponibles à l'intérieur de l'empire, le développement de la consommation par les divers groupes sociaux, singulièrement par les élites, les dépenses de l'État et les instruments de redistribution de la richesse disponible (notamment par le biais de l'impôt). Ces quatre macro-facteurs sont chacun susceptibles d'être analysés sous forme de "micro-facteurs". Les chapitres 3 à 6 sont consacrés chacun successivement aux quatre macro-facteurs évoqués précédemment.

L'ensemble de la construction proposée par M. Ziche est séduisant et, globalement, peut avoir une logique. L'analyse de chaque facteur repose sur des mises au point sur tel ou tel aspect particulier. Ainsi, le chapitre 3, consacré aux "trends économiques sous l'empire romain tardif", étudie successivement l'agriculture et la propriété, le commerce, pose le problème de l'ouverture ou de la fermeture des marchés, envisage en tant que tels les marchés

et leur acteurs, en proposant un modèle (neuf et séduisant) du commerce tardif. Autant on peut être d'accord avec la démarche d'ensemble (et aussi avec plusieurs analyses de détail), autant cependant certaines conclusions paraissent un peu hâtives, reposant plus sur une vision a priori que sur des analyses et des hypothèses qu'on puisse critiquer, valider ou rejeter. Ainsi, M. Ziche part de l'idée que l'empire reste riche et prospère, qu'il connaît toujours une croissance lente mais réelle pendant toute la période, y compris même peut-être après les invasions barbares du début du Ve siècle en Occident. Le problème est que les démonstrations factuelles ne permettent pas d'assurer ces jugements. Pour pouvoir valider (ou rejeter) cette hypothèse, il aurait fallu embrasser et synthétiser une documentation infiniment plus large que celle qui est effectivement traitée. Il y a là un problème de méthode que l'on ne peut dissimuler. L'analyse de l'économie africaine, choisie comme exemple, est elle-même trop rapide. Mais qu'en était-il au même moment en Italie, en Gaule, et, surtout, en Orient? L'économie de l'empire marchait-elle toute du même pas? Y eut-il des réorganisations, peutêtre radicales, au sein de l'économie des provinces? Ces problèmes auraient dû apparaître en tant que tels. Il manque donc des démonstrations détaillées plus vastes, qui auraient permis d'asseoir toutes les conclusions. Dans nombre de cas, le lecteur se prend à penser que la conclusion de l'analyse aurait même pu être l'opposé de celle qui a été retenue si une information plus ample avait été traitée.

Dans les chapitres 4, 5 et 6, M. Ziche peint l'image d'un empire dont l'économie et l'État sont toujours aussi solides – peut-être même plus solides qu'auparavant. L'État n'aurait même jamais été aussi efficace et l'armée n'aurait pas pesé d'un poids excessif sur les finances de l'État. L'élite (sénateurs et curiales) absorbait certes une part croissante des richesses de l'État, mais, sur fond de croissance lente mais réelle de la base économique de l'empire, cet accaparement serait resté tolérable pour la masse de la population. Le modèle ne tend-il pas à proposer une vision idéalisée des réalités de l'empire romain tardif? À trop vouloir estomper les facteurs de crise, ne risque-t-on pas de se dissimuler des réalités beaucoup plus mouvantes? Non en effet que la crise ait été générale et universelle - comment douter de la vigueur de la Méditerranée orientale à la haute époque byzantine? Mais, s'agissant de l'empire romain tardif, l'image d'un continuum, d'une croissance lente mais réelle, d'un État veillant à ne pas "écorcher le dos du mouton" par une taxation excessive, aurait mérité plus que des nuances. Tout l'intérêt de la thèse de M. Ziche est d'inviter à remettre en cause des idées acquises sur l'époque tardo-antique. Mais il est n'est pas sûr qu'en l'état ses conclusions puissent toutes être acceptées sans réticence par les spécialistes de la période ou du monde romain en général.

En conclusion, on doit souligner que l'entreprise et l'ambition méritent d'être saluées. Monsieur Harmut Ziche est un jeune chercheur de grande envergure, car peu de doctorants auraient pu manier tant de concepts et de données. L'ampleur même de sa perspective l'a obligé à prendre certains raccourcis qui ne conduisent pas toujours à des hypothèses recevables. Pour la nécessaire publication, il sera nécessaire de reprendre certains thèmes (comme la démographie, l'économie agraire, le système fiscal) de manière approfondie pour mieux asseoir, ou modifier sensiblement, les bases sur lesquelles repose le modèle. Mais un modèle intégré du fonctionnement de l'économie et de l'État de l'empire romain tardif n'avait jamais été proposé sous une forme aussi poussée. C'est ce qu'il faut retenir de ce travail ambitieux et novateur, et qui fait tout son intérêt.

La parole est alors donnée à **Jean-Michel Carrié**, Directeur d'Études à l'EHESS et directeur de la thèse. Celui-ci exprime tout d'abord sa grande satisfaction de voir arriver à soutenance un travail qui, deux ans plus tôt, n'était pas loin de remplir les conditions requises. Entre temps, l'éloignement géographique de Monsieur Hartmut Ziche à l'Université des Antilles-Guyane ne lui a pas facilité le travail de vérifications en bibliothèque. C'est au terme

d'un cursus universitaire accompli à Cambridge que cet étudiant peu ordinaire et déjà fortement international s'était inscrit à la rentrée de 1995 à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales pour un doctorat sous ma direction. Son projet était déjà fort clair ? c'était le sujet même qu'il vient de porter aujourd'hui à son terme. Avant d'accepter de diriger un travail de modélisation économique qu'il n'aurait sans doute pas proposé, ne serait-ce que parce qu'il ne pouvait être traité que par quelqu'un qui l'aurait lui-même conçu et argumenté, Jean-Michel Carrié prit le temps de la réflexion. Il se décida également en fonction de la conviction avec laquelle le sujet lui fut présenté, illustré, justifié. Le DEA brillamment soutenu en juin 1996 et couronné par l'octroi d'une allocation de recherche le confirma dans la validité du projet. Durant les années suivantes, ce fut un plaisir de dialoguer d'une façon parfois tendue mais toujours enrichissante avec cette individualité intellectuelle forte qui joua un rôle d'éveilleur et de stimulateur pour les participants du séminaire. Ensuite, vous avez multiplié les expériences didactiques variées, dans le cadre universitaire français (Strasbourg, les Antilles) ou celui du tutorat attaché aux fellowships britanniques. La composition même du jury témoigne de vos trajectoires internationales, de votre fréquentation des réunions scientifiques sous les cieux les plus divers, avec un attachement non caché pour la France qui nous honore.

Ce qu'il y avait de prometteur dans le projet d'Hartmut Ziche, c'était sa façon de réagir contre la modélisation telle qu'elle avait été pratiquée jusque là et qui s'était trop souvent orientée vers une estimation minimaliste du niveau de développement économique atteint par les sociétés antiques, plus encore quand elle s'appliquait à l'Antiquité tardive pour valider la vieille thèse de la décadence. Sa critique des modélisations précédemment proposées et ses considérations méthodologiques sur l'élaboration des modèles, qui se retrouvent au nombre des temps forts de la thèse dans sa rédaction finale, témoignaient d'une grande maturité. Le choix pour un modèle qualitatif plutôt que quantitatif, sans exclure toute estimation quantifiée, était dès le départ parfaitement argumenté et légitimé, l'avantage de sa méthode étant de contenir les risques d'erreur au lieu de les multiplier les uns par les autres, comme il est advenu dans les tentatives précédentes de modélisation. Un autre atout du projet, qui a tenu au final ses promesses, est le choix judicieux des "macro-facteurs" évolutifs retenus pour construire le modèle : le développement de la production, celui des dépenses publiques, celui de la consommation des élites économiques et l'évolution du système de prélèvements fiscaux. Aussi bien l'analyse autonome de ces "macro-facteurs" que celle de leur interaction conduisent à retenir comme plausibles, parce que logiquement cohérentes, des systèmes d'hypothèses interprétatives de même, inversement, qu'à en rejeter d'autres qui sont logiquement contradictoires. Le modèle se révèle donc efficace et productif, ce qui était son but.

La remise en question par M. Ziche des jugements réductivistes et décadentistes de l'économie romaine échappe donc aux apories de l'affrontement entre opinions subjectives pour s'appuyer au contraire sur l'utilisation d'un modèle comme instrument heuristique contraignant, dont le caractère de formalisation met en évidence les incohérences logiques dans les représentations proposées de l'économie ancienne. Du coup, le choix du sujet, joint à celui de la méthode, a créé le problème d'être amené à convoquer, dans la discussion de détail, la totalité des aspects de l'histoire de la période, bref, à rivaliser avec Jones à l'aube d'une carrière d'historien et non pas au terme de celle-ci. Inévitablement, la démesure du terrain couvert exigerait une connaissance universelle et en profondeur de la période, ce qu'on n'attend assurément pas d'une thèse de doctorat. M. Ziche se tire mieux que d'autres ne l'auraient fait de ce défi, mais se condamne d'avance à une certaine légèreté dans le traitement d'un certain nombre d'aspects. Le risque, heureusement déjoué pour l'essentiel, est de réintroduire, afin de justifier le modèle, la documentation empirique que la démarche

modellisante tenait initialement à l'écart, en retenant les interprétations de cette même documentation qui s'accordent le mieux avec le modèle retenu.

Jean-Michel Carrié, assurément flatté d'être fréquemment mis à contribution dans la construction des sous-modèles, et par ailleurs fondamentalement d'accord avec la réaction de M. Ziche contre la théorie de la décadence sous ses divers avatars – et il en est de tout récemment apparus –, ne cache pas toutefois qu'il serais très gêné si certains commentaires des faits empiriques pouvaient apparaître comme des déductions naturelles de ses propres hypothèses, alors que ses hypothèses s'appuient sur un examen contradictoire et transversal de la documentation « empirique » dont il ne continue pas à désespérer qu'elle soit susceptible de progrès interprétatifs, en partie grâce à l'enrichissement continu des ressources documentaires.

Jean-Michel Carrié remarque toutefois que ce « schématisme » est inhérent à la démarche modélisante elle-même et qu'il y aurait quelque inconséquence à l'abandonner. Ce qui pourrait apparaître comme théorique et idéaliste dans la démarche suivie n'implique absolument pas que Monsieur Ziche soit dans l'ignorance du tissu concret avec lequel la documentation nous met en contact d'une façon souvent biaisée par sa nature même. Il s'agit là d'un prérequis de sa méthode, certainement pas la marque d'un manque de préparation. La puissance de la vision synthétique s'obtient à ce prix. La question apparaît alors plutôt – et dans l'immédiat elle présente un intérêt essentiellement dans la perspective de la publication de la thèse : où fixer la limite entre le plausible validé par les contraintes logiques du modèle et l'arbitraire subjectif qui nuit à la force persuasive du modèle plutôt qu'il ne le renforce. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute pour Jean-Michel Carrié que la démarche et les conclusions proposées par M. Ziche constituent un apport stimulant au débat sur les fondements économiques de la puissance romaine durant la période tardive, et qu'il est appelé à faire date.

A. Chauvot, Président de Jury, commence par synthétiser ce qui a été dit par les jurés précédents en relevant trois points. Tout d'abord, le travail de M. Ziche fait apparaître des problèmes de chronologie et d'application spatiale : qu'en est-il du V^e siècle ? Qu'en est-il du cas de l'Italie et de celui de l'Orient ? N'y a-t-il pas, globalement, une insuffisante prise en compte de la présence barbare ? Ensuite, il apparaît bien que c'est la consommation des élites, qui, tout en étant dénommée « facteur modérateur » est au cœur de la démonstration. Enfin, sur le plan de la méthode, s'agit-il d'un modèle qualitatif ou d'un modèle quantitatif non quantifié ? Et l'inconvénient de travailler souvent de seconde main a été relevé, alors même que la pratique de la modélisation, qui apparente les sciences historiques aux autres sciences, constitue une démarche scientifique qui peut être très fructueuse.

Il en vient ensuite à quelques observations plus personnelles. Le travail que présente M. Ziche est fort éloigné sur de nombreux points, par son contenu comme par sa méthodologie, des préoccupations qui sont habituellement les siennes. Il porte sur les finances et propose une modélisation; A. Chauvot s'intéresse surtout aux comportements et ne s'était guère préoccupé de modélisation. Et, de fait, c'est plutôt de prime abord, un intérêt commun pour l'antiquité tardive et les souvenirs d'une excellente collaboration strasbourgeoise qui justifient sa présence ici. Mais en lisant M. Ziche, A. Chauvot a bien souvent retrouvé l'écho de préoccupations qui sont les siennes, même si les méthodes et les objectifs diffèrent à plus d'un titre. Car ce qui l'a le plus intéressé dans cette thèse, c'est qu'elle réfléchit constamment sur la notion de comportement, au point d'en fait un facteur explicatif et qu'au fond elle met beaucoup d'humain dans le domaine à première vue aride de l'étude des finances et de l'impôt.

Les remarques d'A. Chauvot ne porteront guère sur les problèmes généraux que pose la modélisation, même s'il a beaucoup apprécié la rétrospective critique faite par M. Ziche.

Elles pourraient relever plutôt du point de vue d'une recherche empirique toujours soucieuse de débusquer des exceptions perturbant le fonctionnement du modèle. Mais sur ce point M. Ziche a déjà prévenu, son lecteur, p. 12, que ce type de critique n'était pas très satisfaisant et qu'il relèverait plutôt de la polémique que de l'argumentation historique. Si les règles du jeu sont ainsi posées *a priori*, A. Chauvot ne voit guère d'intérêt à entrer dans l'arène. Toutefois M. Ziche distingue deux types d'exception, les « systémiques », qui doivent entraîner des modifications du modèle, et les particulières, qui ne nécessitent pas d'ajustement dans le modèle. Mais le modèle étant posé par le fabricant du modèle, l'exception est nécessairement définie par rapport à celui-ci, qu'elle soit systémique ou particulière ; il n'est donc pas sûr qu'en bonne logique nous ayons beaucoup avancé.

A. Chauvot est donc malgré tout obligé de se poser des questions de fond. Il faut revenir aux présupposés. En fait M. Ziche appuie sa justification sur deux arguments. Le premier, mais peut-être pas le plus important, est l'apport d'une solution au problème de la pénurie documentaire. A. Chauvot se demande alors si, moins il y a de documents, plus grande est la nécessité de recourir au modèle. La question serait peut-être aussi à poser autrement : que signifie tout simplement la notion d'abondance ou de rareté des documents ? On peut faire de l'histoire contemporaine avec une très grande masse de documents mis en série, que ce soit dans le domaine économique ou dans d'autres domaines, et sans rien comprendre à un problème, parce qu'on ne l'a pas correctement formulé et qu'il reste enfoui sous une accumulation de faits non conceptualisés par l'investigateur. Au fond, pour faire fonctionner au mieux la modélisation, ne faudrait-il pas une sorte de situation idéale de fragile équilibre, entre une relative abondance de documents, que l'on considérera comme pertinents (au risque de la surinterprétation) et une relative rareté qui permet à l'imagination créatrice de l'investigateur de se déployer en tous sens à la recherche de la « plausibilité », terme qui est le roi des occurrences de la thèse.

Mais il semble que l'argument le plus fort employé par M. Ziche soit autre : c'est ce qu'il appelle les « qualités positives » d'une telle approche, et sur ce point A. Chauvot a une interrogation. Le problème est la sélection des facteurs. La sélection se fait après aperçu du matériel empirique ; elle ne repose donc pas sur un choix a priori, mais sur un examen du matériel empirique. L'interrogation porte donc sur la méthode d'examen du matériel empirique. Comment M. Ziche procède-t-il? Et que faut-il entendre par matériel empirique? S'agit-il des sources ou du travail effectué sur les sources, alors que l'on sait fort bien le caractère artificiel de la distinction entre les deux, une édition de texte étant toujours, par exemple, d'une certaine manière une lecture et une interprétation du texte? D'autre part, on n'imagine pas qu'on puisse interroger de façon naïve ; dans cette opération, que deviennent les notions classiques d'hypothèse de travail, mises à l'épreuve des documents et ensuite retravaillées, reformulées. Faut-il ainsi considérer que ce sont de telles hypothèses, éprouvées dans ce que M. Ziche appelle le « modèle initial », qui deviennent les macro-facteurs et micro-facteurs de la thèse ? Mais dans ce cas, autant dire clairement que les facteurs ont été sélectionnés au moins autant avant qu'après l'examen de la documentation empirique.

Après ces remarques d'ordre général, A. Chauvot en vient à quelques observations de nature plus précise. Il relève tout d'abord quelques points qui, parmi d'autres, l'ont particulièrement intéressé.

Tout d'abord, sur la définition et la place du commerce, il rejoint la position de M. Ziche, c'est-à-dire surtout la commercialisation de la production agraire : il est en effet de peu de sens de traiter du commerce dans ce type d'économie comme s'il relevait d'une catégorie à part, à mettre sur le même plan par exemple que l'agriculture ou l'artisanat. Cela n'en rend que plus difficile l'analyse de la part du commerce qui n'est pas liée à l'agriculture.

Sur l'armée, il partage aussi largement la conviction, exprimée p. 394, que la notion des effectifs de l'armée tardive n'est qu'une sorte de fiction statistique. Il faut en effet tenir

compte des effets, en des sens inverses, des recrutements effectués notamment chez les barbares en période de guerre civile, dont l'objectif n'était pas de maintenir de façon durable de telles troupes dans l'Empire, des pertes, des réemplois de vaincus comme prisonniers, des besoins surgissant pour des guerres offensives (contre le Perses) ou défensives. Mais le problème est qu'à la fin du IVe siècle, avec la présence interne des Goths, le fonctionnement d'un système de rétribution alors que les bénéficiaires sont sur le territoire impérial et non à l'extérieur pose des problèmes très complexes ; le fait que d'après Jordanès, Getica, 146, les subsides versés aux Goths d'Alaric soient supprimés après la mort de Théodose est générateur de troubles, révoltes et coûts supplémentaires, ces troubles nourrissant à leur tour des nouveaux sentiments de rejet antibarbare, alors même que l'Etat n'a pas d'autre solution que d'en employer : ceux-ci sont toujours perçus comme coûtant trop cher. En revanche les licencier les transforme en brigands (p. 460), c'est-à-dire, économiquement, en prédateurs. La contradiction de comportement des élites qui préfèrent le versement d'or à la fourniture des recrues est bien relevée; et il est clair qu'au Ve siècle, l'Occident et l'Orient vivent sur des logiques différentes. En ce sens, la thèse de M. Ziche suggère aussi des implications de nature politique, plaçant au premier plan la notion d'espace contrôlé, avec ses évolutions et ses reculs, parce que c'est de ce degré de contrôle que dépend, tout simplement, l'ampleur de la perception de l'impôt.

A. Chauvot fait part de quelques interrogations. Tout d'abord, M. Ziche recourt plusieurs fois à la notion d'efficacité. Peut-on écrire, sans autre forme de procès et sans la moindre référence, que « la tétrachie fournit la construction d'un nouvel Empire qui pour la première fois de son histoire est gouvernée d'une façon efficace »? Peut-être est-ce vrai ; mais ce qui est, pour M. Ziche, une évidence, relève ici du domaine de l'affirmation. La notion d'efficacité est reprise par la suite, p. 129 : « le système aboutit à une situation où l'Etat perçoit seulement les ressources qui sont effectivement disponibles à la perception. Une situation qui ne doit pas être interprétée dans le sens d'un manque d'efficacité de la part de l'administration tardive, mais positivement dans le sens que la « fiscalité réelle » qui résulte du système fiscal tardif représente une fiscalité qui est appropriée à la situation économique réelle des contribuables », affirmation étayée par l'attestation des remises d'impôts. La thèse est forte et belle, mais on aimerait ici une analyse plus serrée de la documentation empirique, car le point est crucial.

C'est seulement p. 462 que se développent les justifications de cette notion d'efficacité, le critère étant celui de ses succès, politiques, économiques et militaires, mais on reste de toute façon dans le domaine de la plausibilité, car on peut aussi soutenir que les problèmes et contraintes rencontrés étaient en eux-mêmes plus grands, mais peut-être étaient –ils aussi générés par la structure? En ce sens on peut être un peu perplexe sur l'appréciation portée sur l'intégration des barbares comme étant liée, p. 463, au contrôle exercé et au maintien de l'ordre, quand on songe aux événements de 376-378 en Thrace, et à la gravité des causes internes du désastre; la révolte d'Alaric et ses conséquences en 395 pourraient être versées au dossier.

L'efficacité se vérifie-t-elle dans la perception des impôts (p. 471)? Normalement, p. 474, « les gains d'efficacité de l'administration devraient être supérieurs à l'augmentation de ses coûts ». Tout le problème est la conscience qu'ont du problème les responsables politiques. Mais dans quelle mesure les revenus non liés au salaire (modique) dans l'administration sontils quantifiables? Peut-on par ailleurs postuler que le citoyen est bien libre de choisir l'interlocuteur fonctionnaire le plus intéressant pour lui, comme cela est suggéré p. 482?

Un autre point peut donner lieu à débat. C'est l'emploi du terme « élite ». Les définitions en sont données au fil du texte. P. 252, - c'est un peu loin dans la thèse-, apparaît une définition de l'« élite » : « toute la population qui ne vit pas près du niveau de subsistance », avec pour critère les privilèges politiques et sociaux, puis de relation à

l'environnement, avec la notion d'élite relative, p. 253. Or, p. 130, on avait une autre définition, un peu différente, très large et de type économique : « tout groupe social démarqué de la majorité de la population qui possède un accès privilégié aux ressources économiques de l'Empire ». Caractériser ces « élites » comme hétérogènes est, le moins qu'on puisse dire, un minimum. Dans cette conception, le fondement de la définition est la notion d'accès aux ressources économiques, mais elle est précisée par la notion de « démarquage » par rapport au reste de la population, notion qui paraît toutefois ici à la fois secondaire et imprécise ; mais que signifie la notion de « démarquage » ? Les élites étant en même temps définies comme une classe, on ne voit pas bien quel sens est donné à ce concept. On aurait aimé en savoir davantage sur la prise en compte de la notion de relation entre groupes sociaux, voire entre classes dans la définition des élites, sans se limiter bien entendu aux simples relations de production évoquées p. 132, dans la ligne du matérialisme historique, et ce malgré les développements de la p. 133. Toujours sur la notion d'élite, on ne comprend pas bien l'utilisation de la dichotomie élites/population urbaine, même problème p. 274 : faudrait-il écrire élites/classes populaires ?

A. Chauvot relève aussi quelques points qui lui paraissent poser problème. Tout d'abord sur l'étude du cas africain. Le chapitre 3 propose de rechercher des facteurs de développement de l'économie agraire à travers ce que M. Ziche appelle une étude de cas, l'Afrique du nord, avec une distinction nécessaire entre facteurs systémiques et facteurs locaux. La relation avec le type de l'étude dite empirique est double, car il s'agit, p. 159, de démontrer les limites de la documentation empirique tout en utilisant ses résultats. Le choix de l'Afrique lui paraît de toute façon poser des problèmes, mais l'on aurait pu dire cela de n'importe quelle autre région pour de tout autres raisons sans doute. La vie agraire de l'Afrique pose des problèmes spécifiques, en particulier pour les relations avec Rome, donc il peut y avoir difficulté à extrapoler. Par ailleurs, pp. 161 sqq., à propos des réserves introduites, -même si c'est à bon droit- sur les limites à la prospérité de l'Afrique qui découleraient de CTh, 11, 28, 13, qui fondait la vieille théorie de Jones, on indiquera que ce document avait été réinterprété dans un tout autre sens que Jones par Cl. Lepelley, dans un article publié il y a une trentaine d'années et que ne cite d'ailleurs pas M. Ziche. Autre chose : sur la Lex Manciana, A. Chauvot n'est pas sûr du tout, bien au contraire, que son objet soit d'abord de donner des petits lots de terre non cultivées à des paysans (p. 200). Voir là-dessus les analyses de Kolendo, ou plutôt son commentaire littéral du texte, pour lequel l'inscription qui mentionne la Lex montre plutôt l'application de dispositions générales de la Lex Manciana, à tel domaine, et aux subcesives du contexte, le colonat mancien ne se trouvant pas seulement sur les subcesives, non alloties, mais constituant un statut général beaucoup plus largement répandu.

Quelques remarques de détail pour conclure.

Sur le problème de l'homogénéité/hétérogénéité de l'élite municipale, A. Chauvot se demande s'il ne faut pas aussi faire intervenir la taille de la cité : un curiale de Carthage paraît plus proche d'un chevalier voire d'un sénateur que d'un modeste curiale d'une petite cité d'Afrique, qui ne sera gère au-dessus d'un petit propriétaire foncier non curiale ; par ailleurs, p. 276, la proximité riches curiales-sénateurs est soulignée à bon droit

Sur les hauts fonctionnaires entrés au Sénat, le texte d'Ammien sur le prétendu octroi du consulat ordinaire aux barbares par Constantin est surinterprété et, de plus, rien n'assure qu'Arbitio, consul en 355 était un barbare, comme cela est parfois trop légèrement affirmé.

La notion de compétition est intéressante, p. 287. Elle, invite, p. 311, à relativiser le critère de la munificence municipale, avec l'objectif d'intégrer les élites sénatoriale, ecclésiastiques, bureaucratiques. Mais peut-on tout uniment qualifier celles-ci « d'élites impériales »; l'évêque n'existe-t-il pas d'abord dans le cadre de la cité ?

En conclusion, la thèse repose, p. 265, sur l'idée que le modèle dépend d'une absorption de la plus grande partie de la croissance économique de l'Empire tardif par les élites, thèse dont M. Ziche reconnaît en même temps qu'elle est difficile à prouver; la démonstration des pp. 260 sqq. est séduisante, même si elle ne conclut qu'à la probabilité.

Ce qui est fondamental, p. 248, c'est la nécessité pour la validité du modèle, d'une élite économique dynamique, aussi bien comme consommateurs que comme intervenants dans le processus de commercialisation. La notion de dynamisme demande sans doute à être précisée : non seulement richesse, mais comportement. En cela l'étude des finances passe par un détour vers une autre histoire, peut-être moins modélisable, celle des attitudes, et dans laquelle la thèse apporte beaucoup, et de cela aussi A. Chauvot voulait, pour finir, remercier M. Ziche. Ambitieuse et rigoureuse, la thèse de M. Ziche s'inscrira assurément au nombre des ouvrages qui comptent.

Le jury, après avoir délibéré, accorde à M. Ziche le grade de docteur de l'EHESS avec la mention Très honorable et les Félicitations du jury par un vote secret et unanime (voir rapport complémentaire) et autorise la publication de la thèse sans modifications.

A Paris, le 13 décembre 2006

cr ; hash

Copin confilide conforme à l'original in a le Alle Ale Ale Ale Ale Pour la Guermaire générale de l'EllESS et par autorisation,

M. Caracena

13

Rapport complémentaire justifiant la mention Très honorable avec les Félicitations du Jury, accordée à la thèse de M. Hartmut Ziche, « Un modèle pour l'état des finances sous l'Empire romain tardif : Trends et développement », directeur de thèse : Jean-Michel Carrié, 609 pp.

Thèse de l'EHESS, soutenue le 13 décembre 2006, à l'INHA, Salle Fabri de Peiresc, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Jury

Jean Andreau (Directeur d'études, EHESS, Rapporteur de soutenance) Alain Bresson, (Professeur, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III)

Jean-Michel Carrié (Directeur d'études, EHESS, directeur de thèse) Alain Chauvot (Professeur, Université Marc Bloch Strasbourg 2, Président de Jury)

Dick Whittaker (Professeur Honoraire, Université de Cambridge)

La thèse de M. Ziche se signale d'abord par l'originalité de la méthode et la rigueur de la démonstration. Certes, elle n'est pas sans défaut, peut être contestée sur tel ou tel point et sa bibliographie n'est pas toujours à jour. Mais ses défauts sont bien plus que compensés par ses qualités de réflexion et d'organisation, et par une vision d'ensemble d'un niveau tel qu'elle constitue un apport fondamental à la recherche sur le monde tardoantique, apport qui sera certes discuté mais surtout toujours pris en compte. En conséquence, le jury a décidé, par un vote secret et unanime d'accorder la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à la thèse de M. Ziche.

Le 13 dégembre 2006

Alain Chauvot

Président du Jury

ANIO 1120 + BASSESS

Juana